

Le magazine de la Communauté
de communes Ardèche Rhône Coiron

ARC magazine

#7

Juillet 2022



DOSSIER THÉMATIQUE
Petite-Enfance / Jeunesse

Ardèche
Rhône
Coiron

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PÔLE CRUAS

Ardèche Rhône Coiron
10 avenue de la Résistance
07350 CRUAS
04 75 00 04 11
contact@ardecherhonecoiron.fr

ANNEXE ACCUEIL - LE TEIL

ZA Rhône-Helvie
07400 LE TEIL
04 75 00 04 11
contact@ardecherhonecoiron.fr

www.ardecherhonecoiron.fr

 [@ardecherhonecoiron.fr](https://www.facebook.com/ardecherhonecoiron.fr)

Directeur de la publication :
Yves Boyer

Comité de rédaction :
Yves Boyer, Bernard Noël, Marie-Noëlle
Laville, Virginie Martinez,
Séverine Léon

Rédaction, mise en page :
service communication ARC -
Séverine Léon, Maëva Satgé

Crédits photos :
Cc Ardèche Rhône Coiron
et partenaires
Tirage : 11 500 exemplaires -
ISSN 2679-0505 - Périodique

Impression sur papier PEFC, issu de la
gestion durable des forêts.
Impression : imprimerie Despesse Valence

Vous pouvez recevoir
ce magazine, en contactant
le 04 75 00 04 11.
Il est aussi disponible à la Communauté
de communes ou dans votre mairie.
Et sur www.ardecherhonecoiron.fr



YVES BOYER

Président d'Ardèche Rhône Coiron

Après des mois de reports et d'annulations, la culture reprend, enfin, rendez-vous avec nous tous. Sur ce printemps, Les Préalables du festival d'Alba en sont le bel exemple ; 15 représentations de spectacles pour tous, dans nos communes et pour le bonheur de 3 725 spectateurs.

La Communauté de communes est ravie d'être complice de la reprise de ces événements culturels variés et de participer à des propositions de qualité. Un service de proximité et des offres adaptées sont aussi la volonté pour la petite enfance et la jeunesse. L'exemple de cet été est de pouvoir maintenir l'ouverture du centre de loisirs de Valvignères sur juillet malgré les difficultés de recrutement rencontrées et ainsi répondre aux besoins des familles. De nombreux services à destination des habitants que vous découvrirez dans les pages du dossier thématique de ce numéro.

Et puis, même si nous retrouvons un peu de liberté dans notre quotidien, n'oublions pas les événements, la guerre aux frontières de l'Europe.

Sans communes mesures avec la situation sur place, les répercussions de ce conflit impactent les coûts des produits du quotidien et sur les énergies. A notre échelle, l'accompagnement par Aujourd'hui pour l'Habitat pour obtenir des aides publiques dans la rénovation et l'isolation des bâtiments prend encore plus de sens. Cela se traduit par la réalisation de travaux importants pour réduire les dépenses énergétiques et pour s'engager dans une démarche environnementale.

N'oublions pas, sur cette période estivale nos gestes de tri qui restent faciles et simplifiés car « tous les emballages se trient ! ». Des bornes sont installées sur l'ensemble des communes et une petite nouvelle les a rejointes : la borne de cartons brun pour les cartons volumineux.

Les élus communautaires, les agents et moi-même vous souhaitons un bel été sur notre territoire et ailleurs.

Bonne lecture.

Yves Boyer



Avec le printemps, les frelons asiatiques reviennent !

J'ai découvert un nid je fais quoi ?

Ne vous approchez pas du nid, essayez de le localiser le plus précisément possible et éventuellement sécurisez les lieux en attendant la destruction.

Faites le signalement sur lefreton.com ou pascal.binon@orange.fr ou au 06 08 92 26 67

Suite au signalement, Ardèche Rhône Coiron demandera à une entreprise d'intervenir pour détruire le nid à sa charge.

Si vous observez des frelons asiatiques, il est utile de les signaler sur la plateforme afin d'orienter la recherche du nid.



Soyons connectés !

Suivez tous les événements de l'été de votre commune et des autres grâce à l'application gratuite INTRAMUROS.



Téléchargeable gratuitement sur votre smartphone



Offre d'emplois

La Communauté de communes recrute sur différents postes.

Retrouvez les offres sur :
www.ardecherhonecoiron.fr
> rubrique EMPLOIS et sur notre [page Facebook](#)

15 communes

Alba-la-Romaine
Aubignas
Baix
Cruas
Le Teil
Meysse
Rochemaure
St-Bauzile

St-Lager-Bressac
St-Martin-sur-Lavezon
St-Pierre-la-Roche
St-Symphorien-sous-Chomérac
St-Thomé
St-Vincent-de-Barrès
Valvignères

4 RETOUR EN IMAGES

6 BUDGET 2022

8 DOSSIER
THÉMATIQUE

La petite-enfance /
jeunesse sur Ardèche Rhône
Coiron

12 À VOTRE SERVICE

- Exposition Robert Petit-Lorraine
- Jeux de société dans les bibliothèques

- Rencontres #1

13 • Zone d'activité Drahly - Meysse

14 • Jours de marché

- Sinistrés : fin de la prise en charge par les assurances

15 • La GEMAPI

16 • Nouveaux camions pour la collecte

- Horaires d'été des déchetteries

- Pas de vacances pour les déchets

17 • La petite nouvelle : La borne carton

18 LES PROJETS AVENIR
Repenser le centre-ville de Baix

19 PORTRAIT DE
TERRITOIRE
Bernadette & Felix Zenner



15 AVRIL

Partenariat avec la Protection Civile d'Ardèche et l'association un toit pour l'Ukraine - transfert vers l'Ukraine des dons faits auprès des communes



29 AVRIL

Rencontre à la brasserie artisanale La Petite Crotte de St-Thomé accompagnée dans son projet



20 MAI

Intervenante des Centres Musicaux Ruraux (CMR) au Relais Petite Enfance itinérant à Cruas



7 JUIN

Grainothèque du Relais Petite-Enfance itinérant



7 JUIN

Aujourd'hui pour l'Habitat en visite de chantier dans un logement à Valvignères touché par le séisme. En travaux de réparation et amélioration énergétique



30 JUIN

Réunion investisseurs au Teil - 10 bonnes raisons d'investir au Teil aujourd'hui dans le cadre de l'opération Aujourd'hui pour l'habitat



24 JUIN

Vernissage de l'exposition Robert Petit-Lorraine au Musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche



10 - 11 JUIN

Soirées de clôture «Sous un autre oeil» Aubignas & St-Vincent-de-Barrès- un programme d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)



31 MAI - 5 JUIN

Les Préalables du festival d'Alba
15 représentations -
3 725 spectateurs

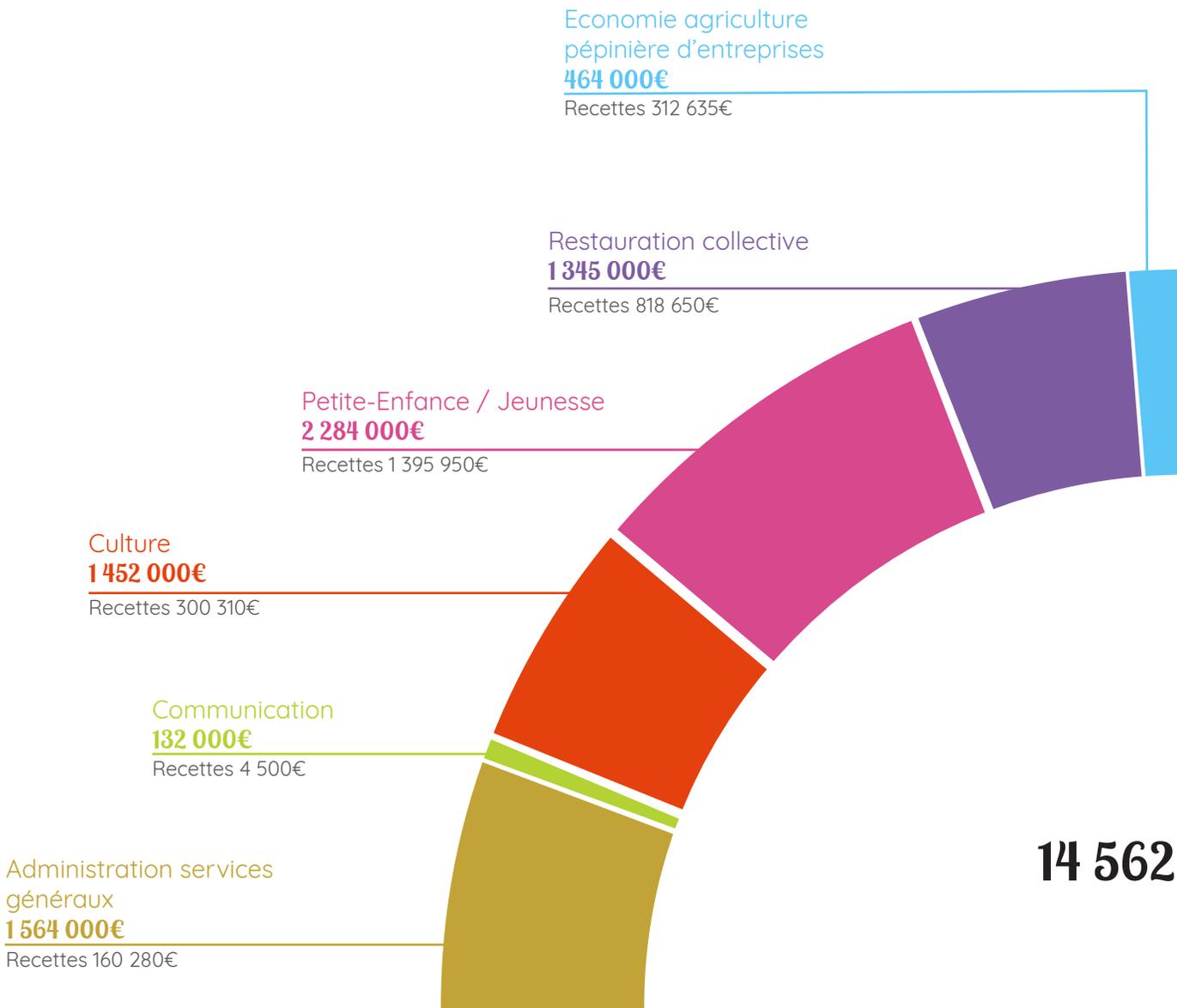
Budget 2022

Ardèche Rhône Coiron



Les dépenses de fonctionnement budget général

(Après reversements de fiscalité)



LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT JUSQU'EN 2026

- Installation de la fibre optique
- Une nouvelle crèche à Alba-la-Romaine
- Scène Musicale Artistique et Culturelle
- Réhabilitation de la médiathèque et du Musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche - Le Teil
- Renouvellement urbain à Baix et Le Teil
- La voie douce Le Teil - Alba

Démarches urbanisme
138 000€

Action sociale - Maison de santé
282 000€

Recettes 53 590€

Gestion des milieux aquatiques et
préventions des inondations
564 000€

Centre d'Hébergement d'Urgence -
Gens du voyage - Habitat
1 000 460€

Recettes 507 860€

Services techniques
Environnement
274 000€

Collecte traitement déchets-
déchetteries
4 000 000€

Recettes 338 660€

Service Public
d'Assainissement Non Collectif
168 000€

Recettes 57 340€

Tourisme - Sentier - Randonnée -
Vélo - Route
580 284€

Recettes 25 000€

Transport et mobilité
60 326 €

Recettes 18 795€

000€



PETITE ENFANCE-JEUNESSE

DES SERVICES DE PROXIMITÉ POUR TOUTES LES FAMILLES DU TERRITOIRE

Ardèche Rhône Coiron gère de nombreux services à destination des familles du territoire et propose une offre de proximité, accessible au plus grand nombre. Elle est soucieuse de développer des accueils adaptés aux besoins et attentes de chaque famille, autant individuellement que collectivement.

Retrouvez la carte
des services



La Petite-Enfance (0-5 ans) :

- 3 multi-accueils - de 2 mois 1/2 à 5 ans
- 2 Relais Petite-Enfance (RPE ex RAM)
- 2 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

L'Enfance-Jeunesse (3-17 ans) :

- 3 centres de loisirs pendant les vacances scolaires
- 2 accueils de loisirs sportifs
- Des séjours pour tous les âges

Agents par services :

- Jeunesse : 13 agents
- Petite-Enfance : 40 agents

DES SERVICES QUI ÉVOLUENT ET S'ADAPTENT AUX BESOINS DES HABITANTS AU FIL DES ANNÉES

Les services proposés correspondent aux besoins des familles, identifiés à l'occasion d'enquêtes ou de diagnostic de territoire. De nouveaux services peuvent être développés selon l'évolution des besoins.



2018 : un projet de centre de loisirs sur St-Lager-Bressac voit le jour car des besoins ont été identifiés sur les vacances scolaires. La capacité d'accueil de ce centre, son organisation, et son projet pédagogique ont été définis d'après les spécificités de cette vallée. Un centre qui fait le plein à chaque période de vacances !



2022 : nouvelle antenne du LAEP à Baix. Il n'existait jusqu'ici pas de LAEP sur le nord du territoire ; l'ouverture les lundis matin équilibre l'offre de services. Dès le 1er jour, les familles étaient au rendez-vous.



2024 : projet d'envergure avec la construction d'un nouveau bâtiment pour la crèche « Les Quinsous » à Alba-la-Romaine. Les élus, en relation avec l'équipe de la crèche, ont souhaité améliorer les conditions d'accueil des enfants et des parents et les conditions de travail des agents. Ce lieu accueillera également une antenne du RPE et du LAEP du Teil afin de proposer une globalité de services « Petite Enfance » sur ce bassin de vie.



DES MISSIONS POUR LES STRUCTURES « PETITE ENFANCE » QUI VONT BIEN AU-DELÀ DE SIMPLES MODES DE GARDE

Les crèches ont plusieurs missions :

- Accueillir l'enfant et sa famille, en les aidant à concilier vie familiale, professionnelle et personnelle,
- Accompagner à la séparation entre l'enfant et ses parents,
- Développer l'éveil et la socialisation de l'enfant ; en contribuant à son bien-être et à son épanouissement.

Les Relais Petite Enfance (ex. RAM) sont des lieux ressource pour les parents et les Assistantes Maternelles (AMA). Des temps de permanences sont proposés aux AMA et parents employeurs.

Cela permet de :

- Accompagner les familles et les AMA dans les démarches administratives (contrats de travail, déclarations diverses...),
 - Informer les familles sur les modes d'accueil sur le territoire,
 - Transmettre des informations sur les droits et les devoirs des parents employeurs et des AMA,
 - Offrir un cadre de rencontres pour les AMA et enfants pendant les accueils collectifs organisés sur le territoire,
 - Contribuer à la professionnalisation des AMA, par exemple par la formation.
- Ce sont également des observatoires des conditions locales de l'accueil du jeune enfant.

COMMENT LES PLACES EN CRÈCHE SONT-ELLES ATTRIBUÉES ?

Rôle et fonctionnement de la Commission d'Attribution des Places en Crèche (CAPC)

Elle examine et décide les attributions des places pour un accueil régulier dans les trois multi-accueils à Meysses, Le Teil et Alba-la-Romaine.



2 fois / an : en avril pour une rentrée des enfants en septembre et en octobre pour une rentrée des enfants en janvier.

■ Les membres délibératifs de la commission :

La vice-présidente en charge de la petite enfance, les directrices de chaque crèche, les responsables des Relais Petite Enfance

■ Son fonctionnement :

Elle fonctionne en respectant les règles de confidentialité sur les dossiers, d'équité envers toutes les familles et de transparence (un document de fonctionnement de la commission est remis aux familles).

Les critères d'attribution des places en crèche :

Les dossiers sont étudiés par la commission selon un système de points en fonction de critères établis pour prioriser les demandes et attribuer des places de manière équitable et transparente.

Les critères sont définis autour de 5 catégories :

- situation familiale
- situation professionnelle
- origine géographique de la famille
- antériorité de la demande
- informations complémentaires

La priorité est donnée aux familles qui recueillent le nombre de points le plus important par ordre croissant. En cas d'égalité de points, la priorité est donnée au dossier déposé le plus tôt.

La crèche «Au jardin des petits pas» à Meysses a fêté ses 10 ans !

Jeudi 9 juin, la crèche intercommunale a invité enfants, parents et professionnelles de la crèche à fêter son anniversaire autour d'un spectacle musical et d'un goûter partagé. Une occasion de réaffirmer l'importance du projet éducatif et pédagogique de la structure et la place essentielle des parents aux côtés des professionnelles.



DEUX PROJETS MENÉS DANS LES STRUCTURES « PETITE ENFANCE »



Une gazette pour renforcer les liens avec les parents

A la crèche « La Ribambelle » au Teil.

A l'initiative de l'équipe, cette gazette trimestrielle colorée donne à voir les activités proposées aux enfants, les anniversaires fêtés, une activité et un coloriage.

ZOOM SUR ...



LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Ce sont des lieux basés sur l'écoute et le partage. Ils accueillent les enfants de - de 5 ans, accompagnés d'un parent ou d'un référent familial (grand-parent, tante, oncle...) en présence d'accueillants formés à l'écoute.

Espaces d'accueil, de convivialité et d'échanges autour du jeu où l'on y rencontre d'autres enfants et parents. L'inscription n'est pas obligatoire, seuls le prénom et l'âge de l'enfant sont demandés.

Un projet passerelle crèche-école Aux « Quinsous » à Alba-la-Romaine.

Cette passerelle est un moyen de transition temporaire avec l'école maternelle pour prendre le temps d'aborder l'école sereinement. Les enfants de la crèche sont à l'école le matin et terminent leur journée à la crèche.

La continuité de la prise en charge des enfants entre les deux lieux est rassurante pour eux et les familles. Ils découvrent l'école en douceur et le «statut d'écolier»: le grand groupe d'enfants, la maîtresse, l'ATSEM, les consignes, l'espace classe...



Sylviane, assistante maternelle depuis 10 ans, apporte son témoignage sur ce métier, un point de vue, sa réalité et celle de certaines de ses collègues.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce métier ?

Mon parcours me donne, aujourd'hui, la possibilité d'avoir la parole mais de nombreuses assistantes exercent un métier de l'ombre, avec des difficultés et de la précarité selon les situations. Les «assmat» ont de multiples compétences : des cuisinières hors pairs, une connaissance fine du développement du petit, une capacité à détecter les signes...

Est-ce que ce métier a connu des évolutions ?

Aujourd'hui, le métier se professionnalise alors qu'à un moment le salaire de «l'assmat» était un complément de revenu pour la famille. Il existe désormais des formations obligatoires, des droits, une convention collective... Et surtout la charte nationale de l'accueil du jeune enfant, texte de référence sur le développement du jeune enfant de moins de 3 ans. Cette charte est très importante car elle est le socle qui va obliger à ce que la profession bouge : dans sa reconnaissance mais aussi dans ses engagements.

Et votre quotidien ?

Nous sommes avec les parents dans une co-éducation, une coopération en accompagnement à la parentalité. On doit être dans une relation de confiance avec eux, que les choses soient simples et que l'on échange. Nous accompagnons ces petits à être en capacité à s'adapter quelles que soient les situations qu'ils vont rencontrer afin qu'ils aillent dans le monde et vers le monde. C'est pour cela que je vais au Relais Petite Enfance (RPE) du Teil avec les enfants et que je participe aux animations proposées par la bibliothèque et à la ludothèque : nous ne vivons pas en milieu clos mais avec l'extérieur !

UNE POLITIQUE JEUNESSE EN CONSTRUCTION À LA CCARC

Depuis 2018, la Communauté de communes gère les accueils de loisirs pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans au cours des vacances scolaires.

Au-delà de l'amélioration de la qualité de ces services, les élus intercommunaux ont souhaité engager en 2021 une réflexion de fond sur la politique jeunesse du territoire. C'est ainsi qu'une démarche interne a été menée pour l'écriture d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Ardèche.

C'EST QUOI UNE CTG?

Cette convention définit un cadre politique de développement du territoire dans les champs d'intervention communs à la CAF et l'intercommunalité. Suite à ce travail mené en relation avec les communes et les associations locales, plusieurs pistes ont été définies. Parmi celles-ci : le développement d'une offre de séjours pour les enfants et les jeunes du territoire.



DES ACCUEILS DE LOISIRS POUR TOUS : DE 3 À 17 ANS

Sur chaque vacance scolaire, il y en a pour tous les goûts : activités artistiques, culturelles, sportives, de détente, de découverte et d'ouverture au monde !

Cruas, St-Lager-Bressac, Le Teil et Valvignères où sont accueillis les enfants de l'ensemble du territoire.

1 dossier d'inscription unique = 1 accès à l'ensemble de l'offre.



**1 programme 15 jours avant les petites vacances
et 1 mois avant l'été**



2022 - UNE NOUVELLE OFFRE DE LOISIRS : DES SÉJOURS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Des séjours de 2 à 5 jours pour les enfants et les jeunes de 5 à 17 ans complètent l'offre de loisirs au cours des vacances scolaires.

Le départ en vacances constitue une expérience d'une grande richesse pour l'épanouissement et le développement des enfants et des jeunes. La vie en collectivité pendant plusieurs jours permet d'accéder à plus d'autonomie et de développer la confiance en soi.



**1 semaine de séjour aux petites vacances
et 4 semaines l'été**

■ Multi-Accueil

« LA RIBAMBELLE »

1B Place Jean Moulin - LE TEIL
04 75 52 93 03 ou 06 82 29 79 96
laribambelle@ardecherhonecoiron.fr

« AU JARDIN DES PETITS PAS »

Impasse des Lavandières - MEYSSE
04 75 00 82 82 ou 06 82 29 87 67
creche@ardecherhonecoiron.fr

« LES QUINSOUS »

Place Neuve - ALBA LA ROMAINE
04 75 52 01 22 ou 06 15 71 30 17
lesquinsous@ardecherhonecoiron.fr

■ Relais Petite Enfance (RPE)

« LES EXPLORATEURS »

1 B Place Jean Moulin - LE TEIL
Temps d'éveils le matin :
Le Teil mardi, jeudi et vendredi ; Alba lundi
Permanence administrative l'après-midi :
Le Teil lundi, mardi et vendredi.
04 75 52 93 02 ou 06 31 00 02 28
lesexplorateurs@ardecherhonecoiron.fr

« LES PETITES CANAILLES »

Imp. des Lavandières - MEYSSE
Temps d'éveils le matin : Meysse lundi, mardi
et vendredi ; Cruas mardi et vendredi ; St-
Lager-Bressac lundi ; Baix jeudi
Permanence administrative l'après-midi :
Meysse lundi, mercredi, jeudi, vendredi
04 75 90 07 94 ou 06 74 46 59 98
ram@ardecherhonecoiron.fr

■ Lieu Accueil Enfants Parents (L'AEP)

« CARACOLE »

1 B place Jean Moulin - LE TEIL
Lundi et mercredi 9h-12h et jeudi 15h-18h

Antenne « CARACOLE »

Salle multi-activités - BAIX
Lundi 9h-12h
06 31 00 02 28
caracole@ardecherhonecoiron.fr

■ Centres de loisirs

Cruas

jecruas@ardecherhonecoiron.fr
06 47 26 60 90

Saint-Lager-Bressac

jestlager@ardecherhonecoiron.fr
04 28 95 01 70

Valvignères

jevalvigneres@ardecherhonecoiron.fr
04 75 00 04 11

■ Accueil de loisirs sportifs

Le Teil

jeleteil@ardecherhonecoiron.fr
04 75 52 22 04

Visionner
le diaporama séjours
et centres



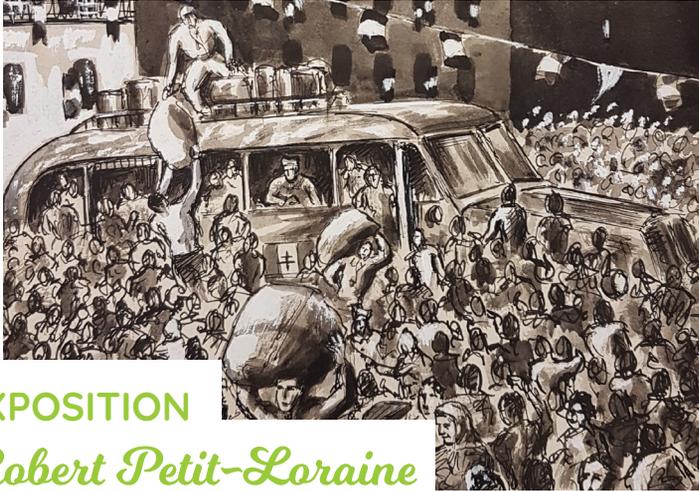


Illustration Robert Petit-Lorraine

EXPOSITION

Robert Petit-Lorraine

Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ardèche -
30 juin au 30 novembre 2022

Exposition des œuvres, pour la plupart inédites et reçues anonymement au Musée, de Robert Petit-Lorraine, résistant en Ardèche et artiste. Ses dessins correspondent à la réalité du moment pour ce réfugié lorrain poussé par l'armée nationale-socialiste allemande vers le sud de la France, montée au maquis, épuration des collaborateurs, libération du département, retour des prisonniers de guerre...

Un carnet d'une partie des dessins envoyés anonymement est en vente au Musée - 72 pages



Jeux de société dans les bibliothèques

Une nouvelle collection de jeux de société est disponible dans les 14 bibliothèques : plus de 200 jeux sont à emprunter ou à jouer sur place.

Jeu de cartes, de réflexion, de stratégie, de hasard, jeux coopératifs (où personne ne perd !), jeux de bluff, d'ambiance, de pions, créatifs, éducatifs, d'enquête, de logique, de mémoire, tout est possible !

Vous pouvez retrouver sur le site bibliothèques.ardecherhonecoiron.fr la liste des jeux proposés et en réserver si vous le souhaitez. Les jeux sont classés par âge, pour toutes les joueuses et joueurs de 3 à 99 ans !



RENCONTRES #1

Autour des livres sera le fils rouge cet automne

Du 15 septembre au 16 octobre venez découvrir une programmation qui fait la part belle aux rencontres : celles des arts entre eux, des rencontres humaines, des rencontres entre un public et des artistes... Dans PIÈCE DE THÉÂTRE / LECTURES À VOIX HAUTES / PROJECTIONS DE FILMS

Rendez-vous dans les cinémas à Cruas et au Teil et dans les bibliothèques du Réseau, avec des réalisateurs, des auteurs...

Plus d'informations : programme complet disponible fin août - www.ardecherhonecoiron.fr

Zone d'activité Drahy À MEYSSE

La réhabilitation de la Zone d'Activité Drahy engagée en 2017 s'inscrit dans un programme global pour le développement économique. Cette zone est une réponse à la demande des entreprises locales et extérieures (PME, artisans...) en recherche de foncier pour leur activité. La CCARC et ses partenaires financiers s'engagent, depuis plusieurs années, à l'amélioration de son attractivité et son développement.

L'EXEMPLE D'ACRI INGENIERIE INSTALLÉE SUR LA ZONE

Pascal Prat a créé l'entreprise en juin 2010. Il sera rejoint quelques temps plus tard par Olivier Bony ; les deux associés se connaissaient pour avoir travaillé ensemble auparavant. Ils s'installent quelques temps à leur domicile mais les lieux deviennent trop exigus.

OLIVIER BONY NOUS EXPLIQUE LEUR PARCOURS

En 2014, nous avons choisi la pépinière Le Faisceau Sud (Zone d'activité Rhône-Helvie au Teil) où nous avons loué un atelier et un bureau pour nous rapprocher de la vallée du Rhône et avoir des accès facilités.

En 2017, nous avons cherché à faire construire mais il y avait peu d'opportunités de terrains. A ce moment-là, nous avons su qu'un bâtiment était à vendre sur la zone Drahy.

Pourquoi avoir choisi ce lieu?

L'avantage était que le bâtiment était existant sur une grande surface de terrain, ce qui est un plus pour le montage de nos machines. L'accès à la zone est facile et répond à nos contraintes de circulation de nos machines qui partent en convois exceptionnels.

Géographiquement c'était un atout car nous restions sur le même territoire. Nos salariés déjà embauchés demeuraient proches de leur domicile.

Par contre, quand nous sommes arrivés la zone était franchement à l'abandon et nous nous sommes installés car des travaux de réhabilitation étaient prévus. La rénovation est conforme à ce qui

avait été annoncé et correspond à nos besoins. De plus, nous avons la chance que toutes nos fenêtres donnent sur la colline et la forêt !

Récemment, le nom et la numérotation des rues ont été déterminés avec une signalétique appropriée ce qui facilite beaucoup le repérage sur la zone et l'orientation de nos clients.

Comment vous préparez le futur?

Aujourd'hui nous sommes 11 personnes sur le site, nous avons grandi et la retraite approche pour moi. Pour réfléchir l'avenir, nous nous sommes rapprochés de St Jean Mécanique basée à St-Jean-le-Centenier dont le gérant a pris des parts dans Acri Ingenierie. L'idée est que nos deux entreprises puissent travailler ensemble et que nous groupions nos compétences sur de nouveaux marchés.

Acri Ingenierie est une entreprise de conception et réalisation de machines spéciales dans l'Industrie et la fabrication béton pour les grands projets de travaux publics et notamment dans les puits de grandes profondeurs.

Ils travaillent sur du sur-mesure à différentes étapes du projet :

- 1^{ère} étape : la conception par leur bureau d'étude
- 2^{ème} étape : la réalisation par des sous-traitants spécialisés
- 3^{ème} étape : l'assemblage, le montage par leur équipe puis l'installation chez le client

Jours de marchés



■ *Alba-la-Romaine*

- o Marché des producteurs - mercredi - 17h-19h - plateau sportif
- o Marché traditionnel - dimanche - 8h-12h - centre du village

■ *Cruas*

- o Marché local et de saison - du 1er avril au 30 septembre - mercredi - 9h-18h - Association Le Terreau
- o Marché traditionnel - vendredi - 8h30-12h30 - place du marché

■ *Meysse*

- o Marché traditionnel - dimanche - 8h-12h30 - centre ville

■ *Le Teil*

- o Marché traditionnel - jeudi - 8h-12h - place Pierre Sémard

■ *Rochemaure*

- o Marché traditionnel - dimanche - 8h-12h - centre ville

■ *Saint-Vincent-de-Barrès*

- o Marché nocturne - du 6 juillet au 31 août - mercredi - dès 18h
- o Marché traditionnel - dimanche - 8h-12h - place de la Mairie



o Marché des Producteurs & des Artisans,
DU 6 MAI AU 21 OCTOBRE
vendredi - 16h30-19h - place Pierre Sémard -
Le Teil

SINISTRÉS : FIN DE PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX PAR LES ASSURANCES

Suite au séisme de novembre 2019, vos travaux ne sont toujours pas réalisés ? Et votre assurance vous a proposé une somme qui ne sera débloquée que sur présentation de factures (appelée "indemnité différée") ?

Assurez-vous que le délai pour toucher cette indemnité différée soit encore valable sinon reporté.

En effet, le délai classique pour réaliser les travaux suite au séisme est de 2 ans.



Face à la flambée des prix et à la pénurie de certains matériaux ainsi qu'au manque de disponibilité des entreprises, et aussi à la complexité de certains dossiers, le collectif des sinistrés, la préfecture, la CCARC et la ville du Teil ont demandé un délai supplémentaire. France Assureurs a donné son accord pour repousser le délai à 3 ans, puis dernièrement à 4 ans suite au séisme soit jusqu'en novembre 2023, sur demande des assurés. Pour être certain d'avoir droit à ce délai augmenté, il est important que chaque sinistré en fasse la demande par écrit à son assurance.

Pour cela, vous devez indiquer dans un courrier recommandé adressé à votre assurance :

- que vous souhaitez un report de délai pour réaliser vos travaux (expliquez les raisons de cette demande et ce délai) ;
- si vous les avez : fournissez vos devis avec la date probable d'intervention de l'entreprise ;
- si vous n'avez pas de date prévisionnelle de travaux ni même de devis d'entreprise, sachez que l'indemnité différée risque d'être perdue.

Nous vous recommandons de vous rapprocher de votre assurance et d'obtenir des devis au plus tôt.

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)



Digue des Lavandières à Meysse

La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est attribuée aux intercommunalités depuis le 1er janvier 2018. Elle mène des actions pour atteindre un bon état de l'eau tout en limitant les impacts des inondations. La GEMA est déléguée au Syndicat Mixte du Coiron au Rhône (SMCR) pour : renaturaliser, réouvrir d'anciens bras de rivières et entretenir la végétation pour améliorer la qualité des eaux et des berges.

La Prévention des Inondations (PI) est exercée en interne et veille au bon état des ouvrages* de protection existants déjà confiés en gestion à la CCARC. En cas de crue la gestion de crise reste une compétence des mairies mais le service PI, de par sa connaissance des ouvrages, assure un appui technique.

La GEMAPI permet d'harmoniser les interventions et de faciliter, à terme, la création d'un PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde) afin de pouvoir répondre à un sinistre à l'échelle intercommunale par des procédures, grâce à une connaissance des risques et des moyens de limiter leurs impacts.

Actions de Prévention des Inondations en cours

CLASSEMENT DES OUVRAGES GÉRÉS

La CCARC conduit les études nécessaires pour un classement* de ces ouvrages auprès de la Préfecture. Le dossier de la digue du Teil de classe B (plus de 3000 personnes en zone protégée) a été déposé en juin 2021. Celui des digues déjà en gestion sur le Lavezon à Rochemaure et Meysse suivront fin 2022.

IDENTIFICATION ET REPRISE DES AUTRES OUVRAGES

En parallèle une étude de reconnaissance et d'évaluation de digues existantes mais pas encore gérées par l'intercommunalité est menée. Cette étude a amorcé un classement et une prise en gestion de deux ouvrages supplémentaires sur le Bourdary au Teil et sur le ruisseau des Lavandières à Meysse. La topographie, nécessaire aux modélisations hydrauliques* a été réalisée en juin grâce à un drone.

GESTION COURANTE DES OUVRAGES

Pour la gestion des 3 digues déjà évoquées les équipes de la CCARC effectuent ou supervisent les opérations suivantes :

- Visites mensuelles et annuelles d'inspection à la recherche de dégradations pouvant nuire à la sécurité. Un rapport annuel est transmis aux services de contrôle de l'État.
- Entretien de la végétation pour limiter le développement d'arbres déstructurants ou les végétaux favorables à l'implantation d'animaux fouisseurs.
- Échanges avec le Syndicat Mixte du Coiron au Rhône (SMCR) pour relier les actions entre elles entre GEMA et PI. Comme l'abattage de la végétation sur la digue de Meysse pour une meilleure stabilité de la digue

mais aussi des passages d'eau mieux répartis. Un travail progressif et des plantations compensatoires sont aussi mis en oeuvre.



Digue du Frayol, coupe de la renouée du Japon

PERSPECTIVES

- Reprise en gestion d'ouvrages avec leur classement et leur remise en état.
- Dégagement de la végétation sur la digue de Meysse pour ménager un corridor de contrôle et d'entretien.
- Élimination de la renouée du Japon, plante invasive à développement rapide, sur la digue du Teil. Un test a été mené avec l'entreprise Rebond, fin mai, au bord du stade Étienne Plan pour évaluer la repousse après une coupe sélective des plants.

GLOSSAIRE *

Ouvrage : constructions pour améliorer la protection contre les inondations (remblais, barrages, station de pompage...)

Classement : Demande de validation des éléments techniques et propositions de travaux auprès de l'Etat

Modélisation hydraulique : simulation informatique pour savoir comment réagirait l'ouvrage à une crue ou une brèche

Les horaires des déchèteries



	ALBA-LA-ROMAINE du 13 juin au 18 septembre	CRUAS	LE TEIL
Lundi	Fermé	Fermé	14h-18h
Mardi	8h-12h	8h30-12h / 13h30-17h	9h-12h / 14h-18h
Mercredi	8h-12h	8h30-12h / 13h30-17h	9h-12h / 14h-18h
Jeudi	8h-12h	13h30-17h	9h-12h / 14h-18h
Vendredi	8h-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h	9h-12h / 14h-18h
Samedi	8h30-12h30	8h30-12h / 13h30-17h	9h-12h / 14h-18h



LE MÉMO TRI

est toujours disponible dans votre Mairie,
au siège de la Communauté de communes
Ardèche Rhône Coiron (Cruas) et à la Pépinière
faisceau sud (Le Teil)
Venez le récupérer !

CET ÉTÉ, PAS DE VACANCES POUR LES DÉCHETS

LES GESTES DE TRI : *c'est facile !*



www.ardecherhonecoiron.fr



NOUVEAUX CAMIONS pour la collecte des ordures ménagères

Nos 2 véhicules assureront les tournées sur les points de regroupements (espace où l'on trouve la borne des ordures ménagères et celles du tri) sur les communes. Plus fiable, silencieux et moins polluant, ces camions intègrent le service !

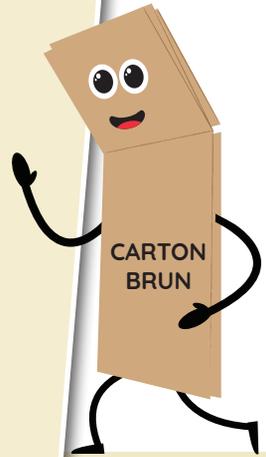
LA PETITE NOUVELLE...



La borne carton !

Installée dans chaque commune, la borne carton accueille les cartons volumineux dits «cartons brun».

ATTENTION
Pas de cartonnettes,
de petits cartons, les
emballages cartonnés...
vont dans la borne jaune !



TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !





**Le programme comprend
14 logements répartis en :**

- 8 T2 et T3 neufs
- 6 T2 et T4 réhabilités
- 14 places de stationnement

(Début des travaux en 2023)

Une approche plurielle

Baix poursuit ses efforts de réaménagement et de requalification avec une opération située en plein cœur du centre-ancien.

Plusieurs immeubles dégradés longeant la RD86, dont certains ont déjà été démolis (en face de la place de La Poste), vont faire l'objet d'une opération de reconstruction-réhabilitation d'envergure, avec la création de 14 nouveaux logements à loyers modérés.

La commune a engagé depuis plusieurs années, accompagnée de la CCARC, la revitalisation de son centre et l'amélioration du cadre de vie :

- La construction en 2017 d'un équipement regroupant les écoles maternelle et élémentaire, la bibliothèque et une salle pluri-activités
- La transformation de l'ex école élémentaire en un café-restaurant-gîte et de l'ex école maternelle en maison des associations
- Le réaménagement des bords du Rhône

Un projet global dans lequel s'inscrit l'opération de Réhabilitation de l'Habitat Indigne dont l'objectif est double : lutter contre les logements vides et répondre à la demande de locatif à prix abordable.

*Le projet de l'avenue Jean Moulin
et de la rue Royale-Basse*

Le financement de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (Anah), l'implication de la commune pour la maîtrise du foncier et le portage global par la CCARC permettent de rassembler les moyens pour résoudre la problématique de l'insalubrité pour 5 immeubles en plein-centre.

Les travaux de réhabilitation-construction seront confiés à un bailleur social, sur la base d'un bail immobilier de longue durée passé avec l'intercommunalité devenue propriétaire de l'ensemble.

Ce projet répond aux enjeux identifiés dans le cadre du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont celui de réhabiliter prioritairement le bâti existant et de diversifier l'offre de logements dans le centre.

**Pour rendre plus attractif
le logement dans le
centre ancien, la ville et
l'intercommunalité ont
aussi mis en place :**

- Un accompagnement des propriétaires privés pour réhabiliter ou améliorer leur logement au travers l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Le réaménagement de l'ancienne Poste, face à l'îlot, en logement à loyer modéré
- La poursuite du repérage des biens dégradés, non entretenus pour leur possible réhabilitation
- La poursuite des travaux de revalorisation des espaces publics et les déplacements non polluants

BERNADETTE ET FELIX ZENNER

Bernadette et Felix Zenner nous accueillent dans leur propriété labellisée Gîtes de France, une ancienne magnanerie rénovée, datant du XVI^e siècle, située à St-Martin-sur-Lavezon. Un lieu calme et authentique au milieu de la nature, entre les muriers et la rivière du Lavezon au bout de la propriété. Aujourd'hui, trois chambres d'hôtes et trois gîtes sont disponibles pour héberger les vacanciers et les locaux.

Il fait chaud, le jour de notre visite à la Ferme du Pic d'Allier. Bernadette nous accueille, tout sourire, alors qu'elle termine de débarrasser les derniers petits déjeuners de ses hôtes. Nous rejoignons Felix qui fait des tests sanitaires autour de la piscine.

Rencontre avec



Les présentations

Felix est Luxembourgeois, entrepreneur dans les mécaniques de précision à la tête d'une société pendant des années. Il a toujours eu le projet de venir passer sa retraite en Ardèche où il venait en vacances.

Bernadette est Haïtienne, elle a travaillé 14 ans dans un groupe financier après des études dans les ressources humaines et le secrétariat bilingue. Elle a tout quitté d'un jour à l'autre pour s'engager dans le projet de la ferme du Pic d'Allier avec Felix rencontré à Haïti.

« Le matin j'étais encore au travail et l'après-midi je prenais l'avion pour la France »

Comment êtes-vous arrivés à St-Martin-sur-Lavezon ?

J'ai cherché pendant 10 ans un lieu entre Ardèche et Cévennes: isolé, authentique, une ancienne bâtisse, avec un accès à une rivière et pas trop loin de l'autoroute. Après avoir cédé mon activité au Luxembourg à mon fils, mon choix s'est porté sur cet endroit qui répondait à toutes nos attentes où je suis venu m'y installer avec Bernadette.

Arrivés en 2014, nous avons engagé les chantiers difficiles, puis nous avons progressivement rénové les chambres afin de les embellir et les moderniser tout en gardant le cachet.



Qu'est-ce qui vous plaît ici ?

Vous avez une richesse extraordinaire ici : les villages sont pleins de maisons incroyables. Les Français ont un art de vivre particulier, une envie de bien vivre, comme j'ai beaucoup voyagé, je peux comparer.

La nature aussi. Juste au-dessus de la ferme, il y a des randonnées fabuleuses. Nous souhaiterions que l'on puisse baliser des sentiers pour les faire découvrir aux visiteurs. On

sait qu'il faut être patient et discuter avec les propriétaires, pour qu'ils acceptent que leurs terrains soient traversés ; cela prend du temps.

Qu'est-ce que l'on trouve chez vous ?

On y trouve le calme et la nature. Les gens ne veulent pas d'animations, ils sont sollicités toute l'année. Ici, ils viennent chercher la tranquillité. Au départ, les visiteurs sont venus pour une nuit pour faire une halte sur le chemin de leurs vacances, puis avec des amis et maintenant ils viennent une semaine, entre amis ou en famille. Certains clients sont devenus des amis au fil du temps.

Sur la table on trouve des produits locaux : du fromage, un jambon ardéchois, une omelette... des produits simples mais de qualité. On se sert à proximité, dans les villages aux alentours pour l'alimentation, le Gris d'Ardèche et on travaille, aussi, avec les artisans du coin pour entretenir et rénover la propriété.

Les rôles sont bien répartis entre nous qui sommes tous les deux pour tenir les lieux. Nous sommes d'accord pour dire que je m'occupe de « l'arrière » de la boutique et Bernadette de « l'avant » : elle est la responsable de la clientèle : accueil, réservation, le contact avec les gens.

On comprend en parlant avec Bernadette que ce qu'elle aime c'est la relation avec les gens, offrir un service de qualité. Elle fait tout elle-même car elle souhaite que le travail soit irréprochable, elle veut pouvoir donner les clés du gîte en étant certaine de l'état du lieu.

«C'est ce que j'aime dans ce travail, permettre aux personnes d'apprécier leur séjour » nous dit-elle.

Qui sont vos visiteurs ?

Ce sont principalement des Belges, des Hollandais et des Allemands puis des Suisses et des Français. Nous parlons 4 langues chacun avec Bernadette, c'est important de maîtriser, même quelques mots, pour se comprendre. La barrière de la langue devrait être levée pour mieux faire connaître l'offre touristique dans d'autres pays européens. C'est ce que j'explique aussi aux hébergeurs du Comité de direction de tourisme Porte Sud Ardèche auquel je participe.

Gîte de la Ferme du Pic d'Allier
Jard de la Rivière - St-Martin-sur-Lavezon
06 83 88 53 73 / picallier@yahoo.fr

AVENTURES ET VOYAGES DANS LE TEMPS POUR DÉCOUVRIR AUTREMENT !

Explorez en famille ou entre amis
Livrets Tous publics - Gratuits

LES TRAVERSÉES D'HELVIA ET BERGUISE

Bonne nouvelle Berguise !
Les clés que nous avons trouvées,
ouvrent les portes de
nombreux villages !
Allons les découvrir !

Scannez-moi pour accéder à la
collection des livrets en ligne !



Découvrez les villages de votre
territoire en vous amusant !

Avec le soutien de :



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
PORTE SUD ARDÈCHE

☎ 04 75 49 10 46

✉ contact@sudardecheturisme.com

www.sud-ardeche-tourisme.com